
La lettre du Maire

n° 53 - décembre 2019



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

Un
bel hiver à
Revel...

Sommaire

Actus



La ville partenaire du commerce révélois - page 4



Nos incroyables talents plus que jamais surprenants - page 9



Centre-ville : dernière phase des travaux - page 10



Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) - page 13



Calendrier 2020 - Collecte des déchets verts (à découper) - page 15

Interco



Construction de la base de loisirs du lac Saint-Ferréol - page 19

Retour en images



Un automne solidaire page 20



Les news du CMJ page 25

A venir



Le Musée du bois devient le MUB ! - page 27

Directeur de publication : E. Thibault. Comité de rédaction : P. Espuny, F. Costes, M. Garonzi, G. Franck. Maquette et mise en page : M. Aujard. Crédit photo : photothèque mairie, Freepik, Pixabay, Pexels, M. Ferret. Impression : Copy Revel - 31250 Revel

Tirage : 6 000 exemplaires. Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC.

Il fut un temps où, disons-le, nous avons quelques inquiétudes quant à la fragilité de nos petits commerces et aux nombreux rideaux qui se baissaient...

Aujourd'hui, la courbe des fermetures s'inverse et c'est avec plaisir que nous voyons çà et là fleurir de nouvelles enseignes.

Malgré sa petite taille, notre ville a été sélectionnée dans le cadre des réhabilitations des cœurs de villes. Dans le même temps, de lourds travaux techniques, pratiques et environnementaux ont été initiés. Ils seront terminés ce mois-ci pour une grande partie.

La société change... Revel aussi !

La redynamisation du commerce en général passe obligatoirement par un élan, une confiance, et une envie de bien faire ensemble.

Les travaux prégnants et handicapants ont été, pour la plupart des commerçants, une remise en question sur leurs propres activités : on repense les boutiques, les étals, on déménage, on emménage, on crée, on envisage... Pour témoins, les nombreuses nouvelles boutiques, devantures et terrasses...

Relookée, Revel attire !

Les voitures y sont moins encombrantes, les espaces y sont partagés... Les parkings du Patty et de la Providence, à 50 mètres chacun de notre majestueuse Place Centrale, permettent à notre patrimoine d'être mis en valeur pour le plaisir des gens d'ici et de ceux qui nous visitent.

Enfin, les arbres sont replantés pour apporter l'ombre à nos jolies terrasses de cafés et de restaurants... Ainsi, le passant prendra l'habitude de flâner, de regarder, de s'arrêter... et d'acheter. Les plus pressés trouveront toujours une place à proximité, limitée ou pas... Force est de constater que les habitudes ont déjà changé.

Des Trois Grâces à la Patte d'Oie, mais aussi dans nos «entrées de ville», la ville bouge !

De nombreux commerces à surfaces moyennes sont venus compléter l'offre commerciale de façon harmonieuse, par le choix et la diversité, ralentissant une évasion commerciale souvent démontrée par des études récentes.

La dynamique « association » des commerçants et des artisans de Revel (RBC) promeut un regroupement permettant d'agir ensemble pour être plus performants et attractifs dans des actions communes.

Les commerces de bouche restent un appel sur notre territoire par la qualité reconnue des produits proposés, en circuit court pour la plupart, bio pour d'autres, mais aussi par le savoir-faire et les conseils de nos artisans-commerçants.

Le marché de plein vent, classé parmi les 100 plus beaux de France, reste inéluctablement la vitrine d'un territoire rural offrant de nombreux produits de choix.

En ces périodes de fêtes, la municipalité souhaite à chacun d'entre vous de trouver dans nos commerces tout ce qui est nécessaire : cadeaux, mets et vins festifs... afin que notre ville de campagne retrouve tous ses atouts et continue de vivre.

BONNES FÊTES !

Bienvenue aux nouveaux commerçants !

Nombreux sont les commerces qui s'installent ou qui réemménagent.

Nous en avons rencontré certains lors d'agréables inaugurations où chacun a pris la mesure de ce que pouvaient nous apporter ces nouvelles enseignes. Nous présentons à tous ces nouveaux entrepreneurs, chacun dans leur domaine, nos vœux de réussite et de prospérité.



Ôc'Coquelicot Revélois - 25 rue de Vaure

Agnès vous accueille dans sa boutique dédiée à l'artisanat et aux produits locaux, inaugurée le 17/10/2019



La Route des vins - 56 rue de Dreuilhe

Une inauguration festive a eu lieu le 07/09/2019 pour le nouveau départ de ce bar à vins



Bioazur - 47 Avenue de Castelnaudary

L'enseigne a inauguré son nouvel espace bio à Revel le 07/11/2019



Le Marché couvert - 25 route de Toulouse

La révéloise Valérie Costes est la responsable de ce magasin dédié aux produits frais, inauguré le 25/09/2019



Picard - 49 Avenue de Castelnaudary

Le spécialiste du surgelé a fêté son ouverture le 03/09/2019



Centrakor - 20 Rue Clemence Isaure

Inauguration le 11/09/2019 de ce magasin où vous trouverez décorations, mobilier et équipements de la maison



La traditionnelle dinde

LA RECETTE de Mélanie Pradal

Les ingrédients :

- Dinde: 1 pièce d'environ 3 kg
- Thym: 4 branches
- Laurier : 6 feuilles
- Pommes de terre rattes: 1 kg
- Échalotes: 300 grs
- Ail: 6 gousses
- Châtaignes cuites: 600 grs
- Sel et poivre

Cuisson de la dinde :

1. Préchauffez votre four à 170°C (thermostat 6)
2. Assaisonnez l'intérieur de la dinde puis rajoutez-y 2 branches de thym, 3 feuilles de laurier et 2 gousses d'ail.
3. Badigeonnez la dinde avec du beurre sur toute la peau et déposez-la dans un plat avec un petit fond d'eau.
4. Enfournez la dinde au four pendant 2 heures à 2 heures 30 minutes en prenant bien soin de l'arroser toutes les 30 minutes.

Cuisson de la garniture :

5. Coupez les pommes de terre en 2, épluchez les échalotes.
6. Dans une cocotte, faites frondre du beurre à fondre puis ajoutez-y les pommes de terre, les échalotes, l'ail, le reste de thym et de laurier. Assaisonnez.
7. Laissez cuire à feu doux pendant au moins 20 minutes.
8. Rajoutez les châtaignes puis laissez cuire encore quelques minutes pour que les châtaignes puissent être bien chaudes.
9. Dressez la dinde dans un plat avec sa garniture. Vous pouvez arroser avec le jus de cuisson de la dinde et servir accompagné avec quelques cèpes et/ou haricots verts.

Voilà un plat simple et traditionnel.

Nous vous souhaitons un bon appétit
et de bonnes fêtes de fin d'année.



Le Salon by Cécile et Virginie - 29 rue Victor Hugo
Virginie et Cécile ont inauguré les nouveaux locaux de leur salon de coiffure le 26/10/2019.

Revel, ville dynamique



Nous sommes heureux de constater que, **sur cette année 2019, plus de 80 créations d'emplois** ont été répertoriées entre les commerces du centre-ville, les moyennes surfaces des zones d'activités et la zone industrielle.

Ces résultats encourageants pour la vie économique et sociale de notre cité doivent être une satisfaction pour tous.

Merci à ceux qui s'engagent pour le développement de notre territoire !



Salle de dessin d'art



Salle de cours informatisée



Salle de pause



Salle de cours



Planches à dessins



Les chevalets

La Chapelle d'Imara

Imara a déménagé à *La Chapelle*



Avec passion, beaucoup de goût, et un choix de matériaux de qualité, le lieu présente un environnement propice pour un travail d'apprentissage efficace et constructif. Pour l'occasion, les vitraux de l'ancienne Chapelle, véritables œuvres d'art, ont été restaurés.

Ces locaux réadaptés sont une véritable « providence » pour ces jeunes gens qui ont la volonté, voire la passion, d'apprendre et de se positionner dans une vie professionnelle où se conjugent art et savoir-faire. Ces travaux ont été réalisés essentiellement avec la participation étroite des artisans revélois.

Nous félicitons la présidente Anne Réby et la directrice Nadine Mirc pour leur implication dans ce projet porté par la municipalité.



Commodes d'hier...



...et d'aujourd'hui



Artisanat

Quand talent et savoir-faire sont au rendez-vous

C'est au pied d'une tour eiffel... EN BOIS, projet insolite réalisé par nos Ébénistes & Créateurs, que de nombreux Revéolois se sont retrouvés à l'occasion du vernissage de leur dernière exposition.

Nous avons pu découvrir ou redécouvrir dans leur showroom, situé avenue de Castelnaudary, des meubles anciens, contemporains et insolites. Il y a les spécialistes de la marqueterie de bois ou de paille, ce qui savent donner de l'élégance aux formes les plus minimales, les as de la géométrie, de la précision des motifs, les garants de la tradition et ceux qui poussent les fonctionnalités un peu plus loin... Le meuble revéolois tient sa relève !

Autant de styles différents que le public pourra encore découvrir dans cette nouvelle exposition jusqu'au 31 janvier.

L'accueil du nouveau Président Sébastien Denayrolles, co-gérant de l'entreprise Amarilys lors de cette exposition fut chaleureux et les projets annoncés réconfortants pour le devenir de l'artisanat revéolois. Merci à lui et à toute son équipe pour leurs actions connues comme la participation au Salon des Créateurs et Artisans d'art et du 7 au 15 décembre dernier au parc des expositions de Toulouse.



www.ebenistes-et-createurs.fr



La ville partenaire du commerce revélois

La carte de fidélité mutualisée arrive chez vos commerçants Revélois !

Comment ça marche ?

Sur présentation de votre carte de fidélité à chaque passage en caisse chez nos commerçants adhérents au programme, 2% du montant de votre achat sera directement crédité sur votre carte.

En bref : vous gagnez de l'argent en faisant vos courses dans les commerces revélois !



Création graphique Welpcom pour RBC



Gagnez du temps

Préinscrivez-vous en ligne dès maintenant sur le site www.cartefideliterevel.fr et récupérez votre carte chez un des commerçants adhérents dès votre premier achat.

Vous trouverez sur ce site et sur celui de Revel Bastide Commerciale (rbc-revel.fr) la liste des commerçants participants à l'opération régulièrement mise à jour.

JEU RBC

Dernier jeu organisé par l'association des commerçants et financé en partie par la ville, pour les commerces de la rue Marius Audouy.



HAUTE-GARONNE

Jeu



des commerçants
de la rue Marius Audouy
2 tirages gagnants : Février / Avril 2020



À gagner :

1^{er} lot :

Un séjour de Charme
pour 2 pers.*

* ou l'équivalent en chèques cadeaux R.B.C valeur 450€

2^{ème} lot : des cadeaux surprises !

3^{ème} lot : 30€ de chèque cadeau RBC

Revel Bastide Commerciale «RBC» - Rejoignez-nous !
Règlement du jeu sur le site rbc-revel.fr

Nos incroyables talents plus que jamais surprenants

© Worskil France



Robin François : Médaille d'excellence en ébénisterie aux Olympiades des Métiers 2019

Nous vous avons parlé en mai dernier de sa participation aux Olympiades des métiers 2019 suite à son titre de champion de France. Le voici médaillé ! Cette distinction souligne l'excellence, le savoir-faire et la maîtrise dont il fait preuve dans son métier.

Déjà lauréat du concours de Meilleur Apprenti de France en menuiserie siège (2015) et en marqueterie (2016), cet ancien élève du Lycée des Métiers d'Art, du Bois et de l'Ameublement de Revel ajoute donc cette année une nouvelle médaille à ce palmarès impressionnant. Et ce n'est sûrement pas la dernière !

Nicolas Durin : Double champion d'Europe de voltige aérienne 2019

L'hiver dernier, il nous surprenait déjà avec un titre de champion du monde par équipe en catégorie « advanced ». Champion de France 2019, il a à nouveau rejoint l'Équipe de France pour participer au championnat d'Europe cet été. Une fois de plus, il n'est pas revenu les mains vides mais avec deux médailles d'or, en individuel et par équipe !

Actuellement instructeur à l'École Nationale d'Aviation Civile (ENAC) de Grenoble, ce surdoué de l'aviation s'est formé auprès de Frédéric de Poitevin à l'aéroclub de Revel. Il a effectué son premier vol en solo à l'âge de 15 ans et est devenu, à 17 ans, l'un des plus jeunes pilotes privés de France.



L'équipe de France de voltige Advanced (Nicolas Durin deuxième en partant de la droite)

© Elodie Claudin

Départ à la retraite



Marc Testut, patron de la brigade de gendarmerie, a pris sa retraite après 35 ans de bons et loyaux services dans la gendarmerie nationale. De Berlin à Nouméa, en passant par Cannes... et bien d'autres places, c'est à Revel qu'il est venu terminer sa longue carrière. Il a mené sa mission de façon exemplaire. Proche des Revélois, il savait mettre l'ordre quand cela était nécessaire.

Marc Testut, passionné de football, a donné de son temps et a mis sa bonne volonté au service de notre club l'USR dont il est devenu le président durant quelques années.

Nous le remercions pour son efficace professionnalisme sur le terrain et pour son implication dans le monde associatif. La municipalité lui souhaite une bonne retraite.

La saison commence bien !



Nous nous réjouissons du début de saison très prometteur de nos **clubs de handball et de tennis de table** et les encourageons à poursuivre sur cette belle lancée.

Requalification de l'espace public : finalisation des travaux place centrale avec la galerie du Nord et rue Victor Hugo



Depuis la rentrée, la rue Victor Hugo est à son tour en chantier. Les travaux de remplacement des réseaux et du pavage ont progressé selon le planning annoncé, avec une avance d'une semaine pour la phase 4 correspondant au traitement du carrefour rue du temple et rue Victor Hugo.

Nous pouvons désormais apprécier le nouvel espace public et en particulier celui de la place centrale. Le marché du samedi matin a retrouvé son organisation initiale.

Plantés début décembre, les nouveaux arbres de la place viennent souligner cet environnement renaissant. Pour plus de lisibilité, les places de stationnement galerie du Nord sont dorénavant délimitées avec des socles métalliques en forme de « L » ou de « T ». Un « T » sépare deux places de stationnements entre elles tandis qu'un « L » vient terminer l'espace de parking.



© Jean Marie Buisse

Arrêt minute



Des places de stationnement en « arrêt minute » ont été installées sur la place centrale et dans les rues dont les travaux sont terminés. Ces places sont gérées par des bornes électriques : une borne gère deux places. Plusieurs ont déjà été installées dont deux sur le bord des terrasses de la place : galerie du midi (face aux menuisiers du beffroi) et galerie du couchant (café des arcades) ; ainsi qu'une rue du temple. Courant 2020, d'autres bornes seront placées rue de Dreuilhe, rue de Vaure et rue Marius Audouy.

Ce nouveau dispositif permet de réaliser une course rapide en centre-ville (maximum 15 minutes). Au-delà de ce délai, une alerte est envoyée directement aux services municipaux. Il fonctionne du lundi au dimanche de 9h-12h et de 14h30-19h.

Plan de la localisation des bornes



Les travaux du centre-ville s'achèveront par la rue Marius Audouy

Initiés début 2018, les travaux touchent à leur fin avec la dernière rue du programme étalé sur plus de deux ans. Ils débiteront pour la nouvelle année le 14 janvier 2020 et devraient se terminer fin avril.



Au jour où nous mettons cette lettre sous presse, le phasage de la rue Marius Audouy n'est pas encore déterminé. Pour des raisons techniques compliquées à résoudre, deux possibilités sont à l'étude : soit la rue sera fermée sur toute sa longueur,

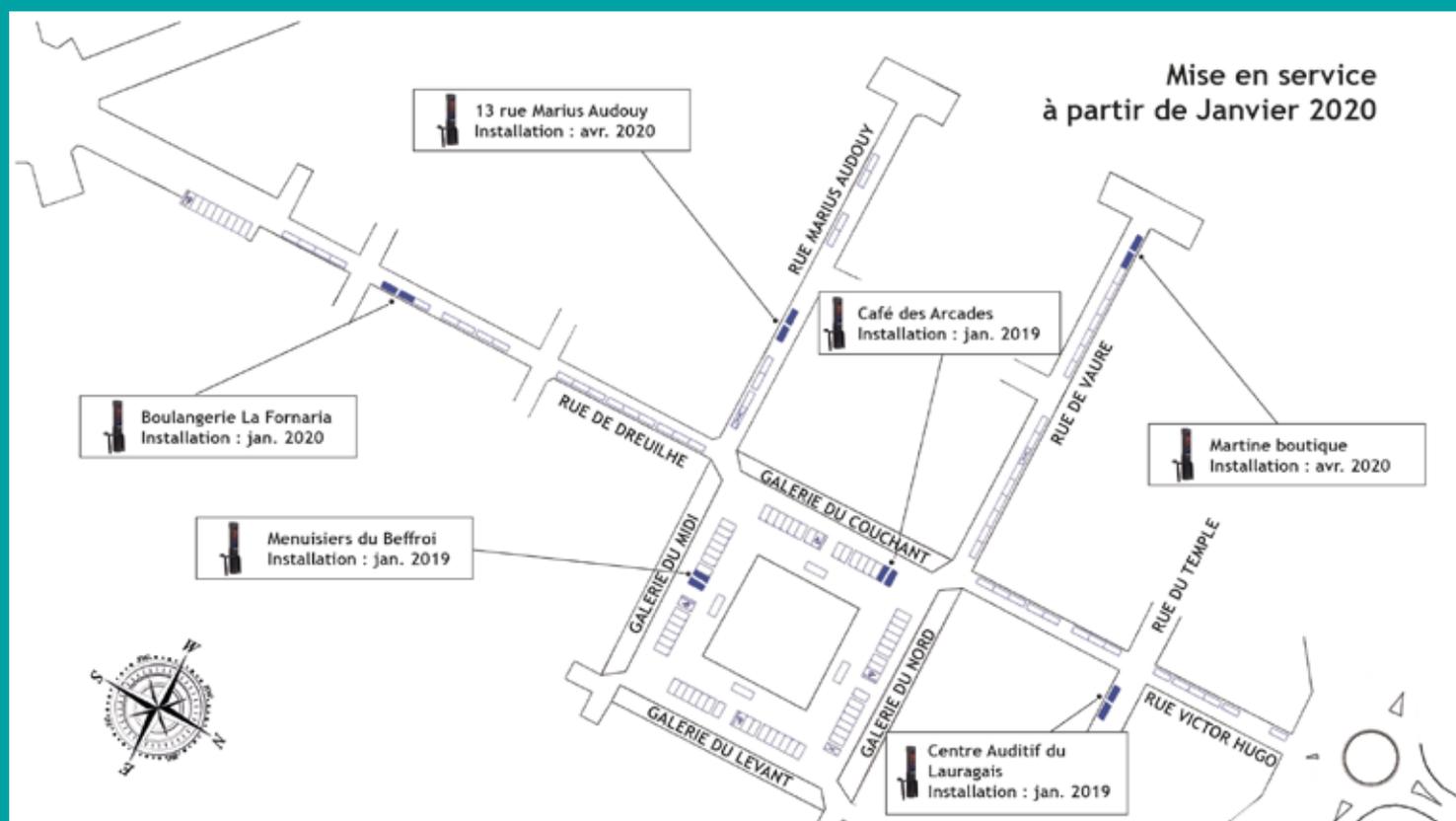
soit deux tranches pourront être envisagées entre la rue du Cap-Martel et les extrémités.

Lors de la réunion publique du 16 décembre les Révélois ont été informés des dispositions retenues. Des flyers et une annonce circonstanciée sur le site internet reprennent ces éléments.

Nous félicitons les entreprises pour les travaux accomplis. Nous sommes confiants quant à la renaissance de notre centre-ville modernisé dès le printemps 2020.

20 arbres ont été enlevés par nécessité... 41 seront replantés pour notre santé

Onze arbres ont été plantés rue de Dreuilhe, sept rue Victor Hugo et sept le seront rue Marius Audouy. Les réseaux sous-terrains de la rue de Vaure ne nous ont pas permis de plantation. Seize arbres seront replantés Place Centrale. Les essences conseillées et choisies sont des poiriers à fleurs pour les rues, des frênes pour la place.



Hommage rendu par Francis Pujol à nos anciens élus disparus récemment

Jacques Brunel



Né à Revel et décédé le 18 octobre 2019 à l'âge de 90 ans, il est issu d'une vieille famille revéloise, une famille respectable et estimée. De sa mère, de son père, il avait appris la simplicité, la rectitude, le devoir. Pendant l'occupation, son père avait pris le parti de la Résistance, n'hésitant pas à mettre sa vie en péril. C'est ainsi qu'à la Libération, Roger Sudre demanda à Arthur Brunel de faire partie du Comité Local de Libération. Des trois fils de la famille, Jacques était le benjamin. Reçu au concours des bourses des écoles primaires du département, il entre au collège de Revel où il se révèle un élève bien noté, apprécié de ses professeurs qui l'incitent à poursuivre des études. Mais il choisira la voie du négoce et ira travailler dans l'entreprise de son père. En 1953, il épouse Colette Salles ; de leur trois fils, Jean deviendra ingénieur, Pierre cardiologue et François chirurgien-dentiste. Jacques Brunel avait au plus haut degré ce que l'on appelle communément le sens de la famille.

En 1965, Roger Sudre, maire de Revel, le sollicite pour entrer au Conseil municipal. Il accomplit plusieurs mandats et devient adjoint aux travaux en 1977. En 1989, Alain Chatillon, élu maire de Revel, lui confie ce même poste qu'il occupera jusqu'en 2001 puis il renoncera à briguer un nouveau mandat. Jacques Brunel a exercé ses responsabilités municipales avec conscience et souci de répondre à l'intérêt général.

Il était conservateur, attaché aux traditions, à sa ville natale, à son collège, respectueux de l'ordre établi et des institutions républicaines. Cependant, sa pensée anticonformiste contraire aux idées reçues, pouvait surprendre ; elle révéla souvent sa clairvoyance. Admirateur du général de Gaulle, il a toujours suivi les péripéties de la politique nationale. Sportif, il fit partie de l'équipe première du club de football de Revel. Mélomane, il avait étudié le piano dans sa jeunesse et était un abonné fidèle des concerts de Toulouse et de Revel. Son rôle a été déterminant dans l'aménagement urbain, la rénovation du patrimoine revélois : travaux de rénovation de l'église, restauration de son orgue et de nombreux bâtiments communaux. Sa culture était un mélange subtil de savoirs acquis et de bon sens. Jacques Brunel fut un homme avisé, dépourvu de tout sectarisme, un esprit curieux, indépendant mais ouvert à toutes les idées.

Jean Gorostis



Le docteur Jean Gorostis est décédé le 10 septembre 2019 à l'âge de 102 ans. L'année suivant sa naissance, son père est tué au combat à la bataille de Verdun. La jeune veuve consacrera sa vie à son fils et à sa fille. Jean accomplit sa scolarité à l'école primaire et au lycée de Pau. Bachelier, il entre à la faculté de médecine de Toulouse où il obtient son doctorat. En août 1945, il s'installe à Revel. Peu de temps après son arrivée, le jeune médecin rencontre Noëlle Lignères. Il l'épouse en 1946. Ils auront six enfants : Marie, Geneviève, Pierre, Jacques, Claire et François. Tous baigneront dans le milieu médical. Le couple incarne de façon exemplaire les valeurs familiales. Réfléchi, à l'écoute de ses patients, d'un esprit rationnel, doté de connaissances solides et précises, Jean exerce la médecine avec compétence, bienveillance et humanité. La musique et la pratique de violoncelle font partie de ses rares loisirs.

Il entre au Conseil municipal en 1971 sur l'insistance du maire de Revel et de ses colistiers. Brillamment élu, indépendant de tout parti, il s'acquitte de son mandat avec intelligence et sagesse. Par ses qualités d'esprit et son autorité morale, il jouit de l'estime de tous ses collègues et de la considération du personnel communal.

La présidence de la Commission des Affaires Sociales correspond parfaitement à ses convictions chrétiennes. Président des Parents d'élèves de l'Ecole de la Providence, il s'attache au maintien et à l'essor de l'Ecole Professionnelle de cette institution. Il participe aussi aux activités du Conseil paroissial. Avec son ami Jacques Grimaldi et leurs épouses, ils fondent la kermesse paroissiale.

Quand approchait sa haute silhouette coiffée d'un large béret basque, son abord affable s'accompagnait d'un sourire bienveillant. Jean faisait partie de ces hommes discrets, modestes, profondément humains. Accablé par la mort prématurée de son épouse, il s'incline devant la volonté divine. Il y avait chez lui à la fois une inquiétude religieuse et la certitude du chrétien. Vers la fin de sa vie, il consacre une grande partie de ses lectures à l'étude de la philosophie et de la théologie. Son exemple est sûrement l'héritage le plus précieux qu'il pouvait laisser à ses enfants et à ses petits-enfants.

Bassin de rétention

Dans le cadre d'un plan de prévention des inondations, un bassin de rétention a été réalisé pour une capacité de 4 300 m³.

Évitant ainsi les débordements qui se produisaient de plus en plus fréquemment en « zone basse » de la ville, entre la ZI de la Pomme et la sortie du ruisseau Mayral qui traverse notre Bastide, de nombreux quartiers et nouveaux lotissements seront mieux préservés.

Bien d'autres travaux lourds et onéreux ont été réalisés, tels que de nouveaux busages, des surdimensionnements de buses existantes, la création de réseaux pluviaux, ponts-canaux et dérivations diverses, etc...

Au vu d'un dérèglement climatique qui s'avère de plus en plus inquiétant quant à des épisodes pluvieux intenses suivant la plupart du temps des périodes de sécheresse, ces importants travaux réalisés étaient plus que nécessaires et justifiés.



Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Face aux risques, adoptons les bons réflexes.

Des événements marquants nous rappellent régulièrement que de nombreuses situations peuvent perturber le fonctionnement de nos organisations et de la vie quotidienne. A Revel, il suffit de penser à la canicule de 2003, aux inondations de juin 2010, aux mouvements de terrains de 2013 ou encore aux feux de forêts qui ont touché la région cet été.

Un plan communal de sauvegarde pour gérer l'urgence...

Pour faire face à de telles situations, la commune de Revel s'est dotée d'un plan communal de sauvegarde (PCS) en septembre 2016. Il recense les risques auxquels sont exposés la commune et ses habitants et détermine l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer. Le PCS fixe notamment les mesures immédiates d'alerte et de protection des personnes.



Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) fait partie intégrante du PCS. Il est élaboré dans un souci d'information et de prévention de la population reveloise.

Le DICRIM recense les risques majeurs auxquels la commune de Revel est potentiellement exposée :

- les risques naturels : inondation, feux de forêts, mouvements de terrain, risques météorologiques, radon...
- les risques technologiques : d'origine humaine, ils regroupent les risques industriels, biologiques, le transport de matières dangereuses, la rupture de barrage, le nucléaire...
- le risque terroriste.

En cas d'alerte, une cellule de crise municipale est ouverte en mairie afin de coordonner les actions des secours sur le terrain et répondre aux attentes des citoyens.

S'informer pour mieux se protéger...

Parce que nul n'est à l'abri d'événements dramatiques, la mairie met à votre disposition un document d'information sur les risques majeurs.

Il présente les mesures de prévention et d'alerte qui pourraient être mises en œuvre et vous informe sur les consignes de sécurité à respecter et les bons réflexes à adopter pour vous protéger.

Le DICRIM est à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville.



MAIRIE DE REVEL

20, rue Jean Moulin - Revel

www.mairie-revel.fr





Plan Grand Froid

En hiver, protégez-vous contre le froid.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Revel invite toute personne âgée, handicapée, dépendante, isolée ou non à se faire connaître afin de bénéficier d'un soutien en cas de vague de froid.

Les effets du froid peuvent passer inaperçus. N'hésitez pas à veiller sur les personnes fragiles (personnes précaires, sans domicile...) et à les inciter à faire cette démarche.

Les inscriptions sont possibles dès maintenant jusqu'au 31 mars 2020.

Afin de vous faire recenser, un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif est disponible sur le site internet de la mairie

<https://www.mairie-revel.fr/>
et au CCAS de la commune :



CCAS DE REVEL

Boulevard Jean Jaurès - Revel
05 62 71 32 71
accueil@ccas-revel.fr

Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez au recensement militaire dans le mois qui suit votre anniversaire !

Démarche à effectuer personnellement :

- en Mairie, muni de votre pièce d'identité en cours de validité : les mercredis et vendredis après-midi
- par internet pour accéder au service en ligne et aux informations utiles à votre démarche : www.mairie-revel.fr/mes-demarches/etat-civil-elections/le-recensement-militaire



MAIRIE DE REVEL

20, rue Jean Moulin - Revel
www.mairie-revel.fr

L'accueil des finances publiques évolue

Les modalités d'accueil des usagers dans les services des impôts des particuliers du département de la Haute-Garonne évoluent en permettant de prendre des rendez-vous (RdV).

L'accueil personnalisé sur RdV, déjà déployé sur tout le territoire et progressivement dans le département, permet d'améliorer la qualité du service. Ce dispositif évite aux usagers des files d'attente au guichet, voire des déplacements inutiles, un appel téléphonique par le service en amont du RdV permettant, dans bien des cas, de résoudre la question à distance.

L'accueil du RdV sur plusieurs plages horaires est proposé par l'ensemble des services des impôts des particuliers et des entreprises du département.

Deux types de rendez-vous sont proposés : un rendez-vous au guichet ou un rendez-vous téléphonique (l'utilisateur étant rappelé par l'agent des finances publiques à l'heure choisie).

Ces rendez-vous peuvent être sollicités facilement :

- sur le site impots.gouv.fr depuis l'espace particulier ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site),
- par téléphone en appelant le service de rattachement ou, pour les usagers particuliers, le centre de contact au 0811 369 609,
- en cas de nécessité, au guichet du centre des finances publiques.



C'est nouveau !

**Pour mieux vous servir,
l'accueil évolue
aux Finances publiques (impôts)**

Vous pouvez prendre rendez-vous !

**Au choix, un rendez-vous au guichet
ou un rendez-vous téléphonique**

Comment ?



Sur impots.gouv.fr (rubrique Contact)



Particuliers : au 0811 369 609 (centre de contact)
Professionnels : auprès de votre service des impôts des entreprises de rattachement

Ou bien au guichet d'un Centre des Finances publiques



**Gagnez du temps,
prenez rendez-vous !**



Voir calendrier de collecte au dos



SECTEUR 1 - LUNDI

compris entre

- l'avenue de Sorèze (côté impair)
- le boulevard Gambetta (côté pair)
- l'avenue de Castres jusqu'au giratoire des cinq coins (côté pair)

SECTEUR 2 - MARDI

compris entre

- l'hyper centre : intérieur des boulevards Carnot (côté pair), République (côté impair), Gambetta (côté impair), Denfert Rochereau (côté pair)
- l'avenue de Sorèze (côté pair)
- le boulevard Carnot (côté impair)
- l'avenue et la route de Saint-Ferréol (côté impair)
- Saint-Ferréol

SECTEUR 3 - MERCREDI

compris entre

- l'avenue et la route de Saint-Ferréol (côté pair)
- le boulevard Denfert Rochereau (côté impair)
- le boulevard de la République et l'avenue de Toulouse jusqu'à la rue de la Colombe (côté pair)
- l'avenue et la route de Toulouse (côté impair)

SECTEUR 4 - JEUDI

compris entre

- l'avenue et la route de Toulouse (côté pair)
- le boulevard de la République et l'avenue de Toulouse jusqu'à l'avenue de Castres (côté pair)
- l'avenue et la route de Castres
- Vaure

SECTEUR 5 - VENDREDI

- Couffinal (Le matin)
- Dreuilhe (l'après-midi)

Les déchets verts en vrac ne seront pas ramassés.

Seuls les déchets non souillés, présentés dans votre bac propre, sont récupérés : bois, branchages d'un diamètre de 6 cm maximum, coupe de gazon, mauvaises herbes, feuillages, fleurs fanées... (pas de sac plastic, pot en terre, terreau, cailloux, ferraille, produits chimiques...)

DÉS AUJOURD'HUI

Achetez votre conteneur aux services techniques. Le coût du conteneur est de 60€, dont 30 sont pris en charge par la municipalité.

RESTE À VOTRE CHARGE : 30€



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

CALENDRIER 2020 - COLLECTE DES DECHETS VERTS



31 jours de collecte / secteur / an. En gris, les jours fériés et les dimanches

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Mercredi	1 Samedi	1 Dimanche	1 Mercredi	1 Vendredi	1 Lundi	1 Mercredi	1 Samedi	1 Mardi	1 Jeudi	1 Dimanche	1 Mardi
2 Jeudi	2 Dimanche	2 Lundi	2 Jeudi	2 Samedi	2 Mardi	2 Jeudi	2 Dimanche	2 Mercredi	2 Vendredi	2 Lundi	2 Mercredi
3 Vendredi	3 Lundi	3 Mardi	3 Vendredi	3 Dimanche	3 Mercredi	3 Vendredi	3 Lundi	3 Jeudi	3 Samedi	3 Mardi	3 Jeudi
4 Samedi	4 Mardi	4 Mercredi	4 Samedi	4 Lundi	4 Jeudi	4 Samedi	4 Mercredi	4 Vendredi	4 Dimanche	4 Mercredi	4 Vendredi
5 Dimanche	5 Mercredi	5 Jeudi	5 Dimanche	5 Mardi	5 Vendredi	5 Dimanche	5 Mercredi	5 Samedi	5 Lundi	5 Jeudi	5 Samedi
6 Lundi	6 Jeudi	6 Vendredi	6 Lundi	6 Mercredi	6 Samedi	6 Lundi	6 Jeudi	6 Dimanche	6 Mardi	6 Vendredi	6 Dimanche
7 Mardi	7 Vendredi	7 Samedi	7 Mardi	7 Jeudi	7 Dimanche	7 Mardi	7 Vendredi	7 Lundi	7 Mercredi	7 Samedi	7 Lundi
8 Mercredi	8 Samedi	8 Dimanche	8 Mercredi	8 Vendredi	8 Lundi	8 Mercredi	8 Samedi	8 Mardi	8 Jeudi	8 Dimanche	8 Mardi
9 Jeudi	9 Dimanche	9 Lundi	9 Jeudi	9 Samedi	9 Mardi	9 Jeudi	9 Dimanche	9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi	9 Mercredi
10 Vendredi	10 Lundi	10 Mardi	10 Vendredi	10 Dimanche	10 Mercredi	10 Vendredi	10 Lundi	10 Jeudi	10 Samedi	10 Mardi	10 Jeudi
11 Samedi	11 Mardi	11 Mercredi	11 Samedi	11 Lundi	11 Jeudi	11 Samedi	11 Mardi	11 Vendredi	11 Dimanche	11 Mercredi	11 Vendredi
12 Dimanche	12 Mercredi	12 Jeudi	12 Dimanche	12 Mardi	12 Vendredi	12 Dimanche	12 Mercredi	12 Samedi	12 Lundi	12 Jeudi	12 Samedi
13 Lundi	13 Jeudi	13 Vendredi	13 Lundi	13 Mercredi	13 Samedi	13 Lundi	13 Jeudi	13 Dimanche	13 Mardi	13 Vendredi	13 Dimanche
14 Mardi	14 Vendredi	14 Samedi	14 Mardi	14 Jeudi	14 Dimanche	14 Mardi	14 Vendredi	14 Lundi	14 Mercredi	14 Samedi	14 Lundi
15 Mercredi	15 Samedi	15 Dimanche	15 Mercredi	15 Vendredi	15 Lundi	15 Mercredi	15 Samedi	15 Mardi	15 Jeudi	15 Dimanche	15 Mardi
16 Jeudi	16 Dimanche	16 Lundi	16 Jeudi	16 Samedi	16 Mardi	16 Jeudi	16 Dimanche	16 Mercredi	16 Vendredi	16 Lundi	16 Mercredi
17 Vendredi	17 Lundi	17 Mardi	17 Vendredi	17 Dimanche	17 Mercredi	17 Vendredi	17 Lundi	17 Jeudi	17 Samedi	17 Mardi	17 Jeudi
18 Samedi	18 Mardi	18 Mercredi	18 Samedi	18 Lundi	18 Jeudi	18 Samedi	18 Mardi	18 Vendredi	18 Dimanche	18 Mercredi	18 Vendredi
19 Dimanche	19 Mercredi	19 Jeudi	19 Dimanche	19 Mardi	19 Vendredi	19 Dimanche	19 Mercredi	19 Samedi	19 Lundi	19 Jeudi	19 Samedi
20 Lundi	20 Jeudi	20 Vendredi	20 Lundi	20 Mercredi	20 Samedi	20 Lundi	20 Jeudi	20 Dimanche	20 Mardi	20 Vendredi	20 Dimanche
21 Mardi	21 Vendredi	21 Samedi	21 Mardi	21 Jeudi	21 Dimanche	21 Mardi	21 Vendredi	21 Lundi	21 Mercredi	21 Samedi	21 Lundi
22 Mercredi	22 Samedi	22 Dimanche	22 Mercredi	22 Vendredi	22 Lundi	22 Mercredi	22 Samedi	22 Mardi	22 Jeudi	22 Dimanche	22 Mardi
23 Jeudi	23 Dimanche	23 Lundi	23 Jeudi	23 Samedi	23 Mardi	23 Jeudi	23 Dimanche	23 Mercredi	23 Vendredi	23 Lundi	23 Mercredi
24 Vendredi	24 Lundi	24 Mardi	24 Vendredi	24 Dimanche	24 Mercredi	24 Vendredi	24 Lundi	24 Jeudi	24 Samedi	24 Mardi	24 Jeudi
25 Samedi	25 Mardi	25 Mercredi	25 Samedi	25 Lundi	25 Jeudi	25 Samedi	25 Mardi	25 Vendredi	25 Dimanche	25 Mercredi	25 Vendredi
26 Dimanche	26 Mercredi	26 Jeudi	26 Dimanche	26 Mardi	26 Vendredi	26 Dimanche	26 Mercredi	26 Samedi	26 Lundi	26 Jeudi	26 Samedi
27 Lundi	27 Jeudi	27 Vendredi	27 Lundi	27 Mercredi	27 Samedi	27 Lundi	27 Jeudi	27 Dimanche	27 Mardi	27 Vendredi	27 Dimanche
28 Mardi	28 Vendredi	28 Samedi	28 Mardi	28 Jeudi	28 Dimanche	28 Mardi	28 Vendredi	28 Lundi	28 Mercredi	28 Samedi	28 Lundi
29 Mercredi	29 Samedi	29 Dimanche	29 Mercredi	29 Vendredi	29 Lundi	29 Mercredi	29 Samedi	29 Mardi	29 Jeudi	29 Dimanche	29 Mardi
30 Jeudi	30 Lundi	30 Mardi	30 Jeudi	30 Samedi	30 Mardi	30 Jeudi	30 Dimanche	30 Mercredi	30 Vendredi	30 Lundi	30 Mercredi
31 Vendredi	31 Mardi	31 Mercredi	31 Samedi	31 Dimanche	31 Mardi	31 Vendredi	31 Lundi	31 Mercredi	31 Samedi	31 Lundi	31 Jeudi



Le troc du SIPOM

Pour favoriser le réemploi, le SIPOM organise le 1^{er} mercredi de chaque mois de 13h à 18h un troc dans sa salle de réunion chemin de Saint Pierre à Revel (à côté de la déchèterie).

Qu'est-ce qu'un troc ?

Ce troc est une action écologique : c'est l'occasion de redonner une 2^e vie aux objets inutilisés qui sont encore dans vos placards. Vous vous en êtes lassés ou vous n'en n'avez plus besoin, et pourtant ces objets sont encore en bon état. Ne jetez plus !

Ce troc est une action économique et solidaire : aucune valeur monétaire n'est donnée aux objets troqués. Ainsi, aucune transaction d'argent n'a lieu. Chacun peut y participer !

Modalité d'échange : 1 objet apporté = 1 objet récupéré (15 articles maximum). *Exemple : vous apportez un livre et vous repartez avec un pull ou un jeu de société.*

Les catégories d'objets acceptés :

- Jouets, jeux, livres et multimédia
- Vaisselle, petit électroménager en état de fonctionnement,
- Petit mobilier,
- Vêtements et accessoires

Les objets refusés :

- Les objets volumineux, défectueux ou incomplets (puzzle avec des pièces en moins...)
- Les vêtements sales ou troués

Le SIPOM se réserve le droit de refuser un ou plusieurs objets.



Camouflez vos climatiseurs !

Qu'il s'agisse de logements neufs ou non, une chose est certaine : on note une forte augmentation de l'installation de climatiseurs, qui va de pair avec l'augmentation des températures ! Un rôle qui justifie une taille et un encombrement parfois importants, souvent au détriment de toutes notions d'esthétisme et de sécurité, dans le cœur historique de la bastide.

Des solutions de camouflage alliant praticité et plaisir des yeux sont possibles et indispensables afin de conserver le patrimoine comme seul point d'observation plutôt que les unités de climatisation. Quelques réalisations ont été faites en ce sens et peuvent servir d'exemples à un nouveau projet d'installation. Des solutions autres que celles présentées ici sont également possibles.



Apache Architectes : Lauréat du concours d'architecture pour la construction de la Base de loisirs du lac de Saint-Ferréol

Principes du projet :

« Il est fondamental d'ancrer le projet d'aménagement dans son propre territoire pour qu'il offre un équipement urbain en adéquation avec un site patrimonial unique ».

Un site attractif, qu'elle que soit la saison : le lac et son environnement fonctionnent en mode base de loisirs d'avril à fin septembre, et le restant de l'année comme lieu de promenades et pratiques sportives.

Les principes du projet répondent aux enjeux d'aménagement suivants :

> Donner de l'espace

Transformer la route départementale en véritable « avenue de la plage » avec de l'espace pour les piétons et vélos, des terrasses... Créer un parvis dans la partie de la berge où le bois de pins est le plus mince.

> Travailler le relief : accessibilité totale

La majeure partie des aménagements (bâtiment, poste de secours, plage, base nautique, jeux...) sera très confortable et facilement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Des cheminements de promenades sur des revêtements de sols minéralisés ou des platelages bois seront développés. Depuis le belvédère, une rampe PMR longera le mur en pierre de limite de berge et permettra l'accès à la plage.

> Hiérarchiser / stabiliser les chemins

Afin d'arrêter le ravinement et l'érosion accélérés des sentiers sauvages, un nouveau réseau de liaison entre l'avenue de la plage et les berges du lac sera créé.

> Valoriser les vues du lac au travers de la pinède : plateformes et belvédère

La première plateforme donne un espace extérieur de surveillance au poste de secours. La seconde et principale constitue le belvédère mettant en valeur la beauté et la force naturelle du site. La troisième définit sur la plage le lieu de stationnement estival des équipements nautiques.

> Position stratégique du parking en contre-bas

Afin de limiter l'impact visuel des voitures en stationnement et de libérer les perspectives sur le lac, le parking sera situé en contrebas par rapport à la route, dans la partie Est.

Description architecturale

« Un aménagement récréatif intégrant nature et urbanité intentionnellement. Un parvis minéral de qualité urbaine se fondant dans l'environnement naturel du paysage des rives du lac ».

Un parvis marque l'entrée du site. À l'Est, le parvis se prolonge sous un grand préau en bois qui accueille les services de la base de loisirs (info tourisme, toilettes publiques) et la salle polyvalente. Le bâtiment de la base de loisirs (qui intègre un snack) longe le sentier du lac.

Depuis le centre du parvis, un parcours en platelage bois permet de serpenter au travers du bois classé. Il mène au lieu culminant de la promenade : un belvédère pédagogique surplombant les berges du lac. Le belvédère pédagogique est un lieu d'observation dans lequel pourrait être aussi narrée l'histoire de ce grand magasin d'eau tout particulier qui a permis de réaliser le Canal du Midi.



Illustrations phase ESQUISSE - sous réserve de modifications



Description technique et environnementale

> Concernant la gestion pluviale du site, le projet s'inscrit dans une volonté d'être au plus près de la topographie naturelle.

Le parvis en granit/béton marque l'entrée du parc et l'accès au bâtiment. C'est un espace perméable qui renvoie naturellement les eaux au sol. Les revêtements choisis sont pour la majorité perméables et permettront l'infiltration partielle ainsi qu'un ruissellement maîtrisé.

La structure principale de l'édifice est en bois (pin douglas local) posée sur des fondations superficielles minimales en béton. Les façades sont constituées par des pans complets de murs en ossatures bois. Les menuiseries extérieures sont en mélèze et réalisées dans la région. La menuiserie intérieure est en bois massif. La membrane d'étanchéité est une membrane fixée mécaniquement, qui protège les toitures terrasses en bois. Elle correspond à la solution la plus verte du marché. Elle peut recevoir des solutions de panneaux photovoltaïques. Le traitement acoustique est réalisé par des solutions bio-sourcées sans laine minérale, fabriquées en Occitanie.

> L'utilisation du bois est généralisée pour les bâtiments

La charpente du grand préau abrite les services de la base de loisirs et la salle polyvalente, de la même manière que les arbres existants donnent de l'ombre aux espaces de jeux et lieux de détente.

Des volets qui se plient sur un axe horizontal permettent de distinguer les différentes entrées (office du tourisme, salle, snack) afin de marquer la saisonnalité du site.

Les jeux, le mobilier et la signalétique reprennent les matériaux du projet : bancs en pierre sur le parvis et le reste en bois.

> Le bâtiment proposé est un édifice très vertueux environnementalement grâce à son fonctionnement bioclimatique et l'importance de ses composants biosourcés.

Il est pensé de façon à ne pas subir de surchauffe en été grâce à des avancés de toitures généreuses et bien dimensionnées. Il est parfaitement isolé pour des déperditions minimales en hiver.

Les baies peuvent largement s'ouvrir en partie haute de façon à pouvoir ventiler le site naturellement et offrir un vrai confort en intersaison. En hiver la ventilation permet de réchauffer l'air.

Pour la base de loisirs, des récupérateurs de chaleur des eaux usées sont proposés pour les douches de façon à minimiser la consommation énergétique pour la production de l'eau chaude sanitaire.

Le bâtiment pourrait être muni de plaques solaires photovoltaïques de façon à répondre aux exigences énergétiques d'un « Bâtiment à Energie POSitive ».

Programme :

Construction d'une salle commune et de locaux pour l'école de voile et activités de loisirs de plein air. Aménagement des espaces publics récréatifs et urbains comprenant une plaine de jeux, des jeux d'eau, une aire de pique-nique, une promenade urbaine, des cheminements piétons et des zones de stationnement.

Surfaces :

684 m² bâtiments / 6500 m² extérieurs

Calendrier prévisionnel :

Études 2019-2020 / Travaux 2020-2021

Montant prévisionnel des travaux :

1 774 700 € HT



Deux manifestations solidaires, tournées vers les autres...

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour ces causes !



Octobre rose : sensibilisation au dépistage du cancer du sein et récolte de fonds pour la recherche. Pour l'occasion, Revel s'est teinté de rose et l'association Bulle d'Air a proposé une pièce de théâtre et une marche à Saint-Ferréol.



Le Téléthon : événement caritatif organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) en soutien à la recherche contre les maladies génétiques. Au programme cette année : des stands, un concert, une marche nocturne, de la danse et un cassoulet !

Rotary et solidarité

Les 13 et 14 septembre, Omar Hassan a rendu visite à Revel.



Omar Hassan, international de rugby argentin, a fini sa carrière sportive au Stade Toulousain. Il est aujourd'hui un «incroyable talent» ! Baryton confirmé, sa personnalité, sa voix, son aisance sur scène et son répertoire enchantent tous les publics. En spectacle le 13

septembre à la Salle Claude Nougaro, il a séduit l'assistance, et a permis à l'équipe organisatrice de dégager une recette dévolue à une action caritative locale : un don à l'association Équipollence, qui accompagne des adultes porteurs de handicap mental ou physique majeur.



Le lendemain, 14 septembre, il a donné de son temps pour l'action «Mon sang pour les autres» dont il a été le parrain très apprécié.



Il a visité Revel et son marché typique où il a généreusement accepté les demandes de selfies de tous ceux qui le croisaient. Séduit par la qualité de vie de notre petite ville, il a promis de revenir !

Merci à lui ! Merci au Rotary pour ces actions solidaires.



Ouverture d'Emmaüs Lauragais

Cet été, Emmaüs Lauragais a ouvert sa boutique rue de Dreuilhe. Lors de l'inauguration, Monsieur Poisson, président de la branche lauragaise, nous communiquait sa satisfaction quant au bilan des mois écoulés. Faire plaisir tout en étant solidaire d'une grande cause est pour nous tous une fierté ! Merci à eux d'avoir fait confiance à Revel.



Art et Culture : les spectacles enfants fêtent leur majorité et les jeunes artistes s'investissent dans une action solidaire



Octobre 2001 / octobre 2019 : 18 ans de programmation

de spectacles jeune public de qualité par Art et Culture trois fois par an pendant les petites vacances scolaires. **54 spectacles et près de 10 000 spectateurs** sont la fierté de la présidente de l'association, Monique Dupuich, et de ses membres bénévoles. Bien identifiés dans le paysage culturel revéolois, ces rendez-vous font le bonheur des enfants mais aussi de leurs parents et grands-parents. Ces derniers ne sont pas laissés pour compte car cette association organise également des **spectacles pour adultes**. Le prochain aura lieu le **samedi 16 mai** avec à l'affiche « **Gospel Walk** » vu dans l'émission « **La France a un incroyable talent** ». Réservez d'ores et déjà la date !

Mais Art et Culture a d'autres activités. Même si elle a passé la main, à la rentrée, de **l'enseignement de la danse classique** à l'association **Ainsi Danse** après le départ à la retraite du professeur, elle accueille également, depuis maintenant 4 ans, de **jeunes artistes : peintres, dessinateurs, photographes, sculpteurs de 14 à 25 ans**. Elle leur offre la possibilité d'exposer au centre culturel Get lors des vacances de Pâques et leur apporte un appui matériel et logistique pour cet événement. Chaque année des prix sont attribués et permettent aux lauréats de mieux se faire connaître par un article de presse qui leur est consacrée ou en exposant dans d'autres lieux de la ville comme la mairie, le musée du bois, mais aussi dans des galeries ou salons toulousains et même parisiens. Reconnaissants de cet accompagnement, ils ont voulu à leur tour offrir leur aide en menant une action caritative. Aussi, lors de la dernière édition, les 14 exposants ont vendu des reproductions de leurs œuvres sous forme de posters ou cartes postales. C'est ainsi qu'en ouverture du premier spectacle jeune public de cette saison, la présidente a remis en leur nom un **chèque d'un peu plus de 300€** à l'association « **Les pieds dans l'eau** » choisie par les jeunes artistes pour leur action en faveur des enfants en rémission d'un cancer. Elle leur a aussi offert des œuvres encadrées pour mettre dans les couloirs de l'hôpital. Un beau geste de solidarité par les jeunes adhérents de cette association laquelle apporte également son concours à l'organisation du Téléthon danse depuis sa création.

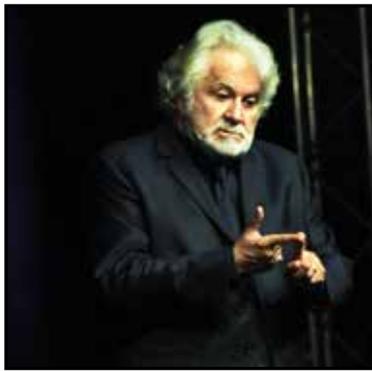


Nous remercions les adultes bénévoles ainsi que les jeunes artistes d'Art et Culture et les encourageons vivement à poursuivre leurs actions.



Roland Magdane

Sous l'égide d'Un Soir sur Scène, il a présenté son spectacle *Déjanté* le vendredi 25 octobre.



Anniversaires



Le Judo Club Revélois a fêté ses 60 ans le 26 octobre dans la salle Claude Nougaro.

Concert des chœurs de Revel



L'Ensemble Vocal Euphonia d'Aussillon et L'Autan Chœurs de Revel se sont réunis pour une série de quatre concerts en novembre. Avec l'intervention de 90 choristes bénévoles, 4 solistes et 15 musiciens (amateurs et professionnels), il aura fallu un an de répétitions pour aboutir à cette magnifique interprétation de Cantates de Bach.



Un quart de siècle ça se fête ! Ils sont venus nombreux pour célébrer cet anniversaire avec le Club des aînés le 26 septembre dernier. Au programme : un spectacle et un goûter.



Le banc de la fraternité

Septembre 2018, Kamel Secraoui, dit Chat Maigre, vient faire une performance artistique sur le mobilier urbain du square de la place de la Mission dans le cadre des Arts Vagabonds. Il fait alors découvrir son **banc Naëlou** :

« L'objectif est de permettre une expression pérenne sur le territoire de la ville sans la dégrader. Qui n'a jamais gravé un cœur dans un banc, en compagnie d'une personne chère ? Le banc Naëlou répond à un besoin de poésie et de messages positifs dans l'espace urbain, et donne une dimension durable à ces mots » explique-t-il.

L'idée vient alors à la responsable de la jeunesse de détourner ce concept afin qu'il ait une visée pédagogique. C'est ainsi que lors d'un stage effectué pendant les dernières vacances d'hiver à l'espace jeunes, une vingtaine d'enfants de 10

à 12 ans inscrits au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ont rencontré, avec la coordinatrice et les adultes encadrants, l'artiste très investi dans ce projet. Ce dernier leur a présenté un prototype dans lequel des messages étaient gravés au laser. Répartis en ateliers d'écriture, les participants ont tout d'abord choisi et défini le thème de la **fraternité**. Puis seul ou à plusieurs, ils ont mis des mots sur le papier et écrit leurs phrases. Ensuite, il leur a été demandé de choisir l'emplacement où ils aimeraient que le banc soit installé. Unanime a été leur proposition : aux abords du centre culturel Get qui est un lieu très fréquenté par les jeunes afin que leurs pairs puissent découvrir leur création.

Et ce 11 octobre, c'est avec fierté qu'ils ont inauguré aux côtés de Kamel Séraoui leur banc en présence de leurs parents, des élus, de l'inspecteur de la circonscription et des responsables du service jeunesse et du CCAS. Depuis, nombreux sont les passants qui s'arrêtent intrigués par cet objet d'art, couleur menthe en référence à la célèbre liqueur longtemps fabriquée dans ces locaux. Certains prennent le temps assis ou debout de lire ces jolis messages comme « *La fraternité, c'est ce qui rend le monde plus beau* ». Nous vous invitons à en faire de même !



Bastide Gourmande

La 7^e édition de Bastide Gourmande, rendez-vous gastronomique revélois de fin d'année organisé par l'association ARDT, a eu lieu le samedi 9 et le dimanche 10 Novembre 2019 à la Salle Claude Nougaro de Revel.

Au programme, des exposants locaux, des mets et vins (divins !)...



...après les tapas du samedi soir, le brunch et l'animation musicale du dimanche midi.

...les traditionnels concours :

- **Confistar** : élection des trois meilleures confitures parmi celles proposées par les participants,
- **et Patichef** : concours de pâtisseries en pâte à sucre sur les thèmes Disney pour les plus jeunes, et manga pour les ados...



NOUVEAU : le Loto gourmand du dimanche après-midi



Marché aux plantes

Le 11 novembre 2019, Flora Occitania a organisé, sous l'égide de la Mairie de Revel, le 7^e Marché aux Arbres, arbustes, arbres fruitiers, vivaces et toutes plantations de la Sainte-Catherine et produits d'automne.

Inscrite dans une démarche de valorisation de l'environnement, cette manifestation a pour but de mettre à profit l'expérience et le professionnalisme de nos producteurs et paysagistes. Il apportent ainsi leurs connaissances botaniques et végétales, aux amateurs de jardins.



L'UCR en randonnée

ST'O 2019

L'Union des Cyclotouristes Revéolois organise chaque année à la rentrée une randonnée cyclotouriste au départ de Revel : « Automne en Languedoc ». Histoire de se mettre en jambes et de rendre visite à leurs voisins, ils participent également à la randonnée annuelle du vélo club de Saint Orens une semaine avant. Plus récemment, ils étaient aussi présents à la Flamme de l'Armagnac dans le Gers.



Rentrée scolaire 2019



Dans la matinée du 4 septembre, 882 jeunes revéolois et revéoloises ont fait leur rentrée dans nos écoles. Du côté des collèges et des lycées, nous accueillons cette année pas moins de 1561 élèves.



Portes ouvertes au Centre Social Monique Culié

Un vif succès !

Placées sous le signe de la convivialité et du mieux vivre ensemble, les journées des 4 et 5 octobre ont permis de rencontrer les bénévoles, les adhérents et l'équipe.



Démonstrations d'activités créatives et culinaires



Animation musicale, contes

Le CMJ au forum des associations

Le samedi 7 septembre, nous sommes allés à la rencontre des jeunes Revélois pour leur expliquer ce que nous faisons dans le cadre de nos actions au conseil municipal

des jeunes. Ils ont pu également regarder le diaporama de notre voyage citoyen à Paris qui s'est déroulé fin juillet.

Nous espérons avoir donné envie à certains d'entre eux de s'engager lors des prochaines élections municipales des jeunes à l'automne 2020 !

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre au matin, nous étions présents une nouvelle fois à la commémoration célébrant l'armistice. Nous étions tous réunis, adultes et jeunes pour rendre hommage aux soldats français morts pour la France et la Paix. Deux d'entre nous ont lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations des Combattants et de victimes de guerre). Nous étions heureux de représenter les jeunes de Revel pour faire ce devoir de mémoire.



La collecte alimentaire

Le 23 novembre, le CMJ a participé à la collecte alimentaire au profit du AAR (Aide Alimentaire Révéloise). A midi, dès la fin de notre séance de travail, nous avons rejoint les bénévoles au local pour les aider à récolter et ranger les dons du matin.

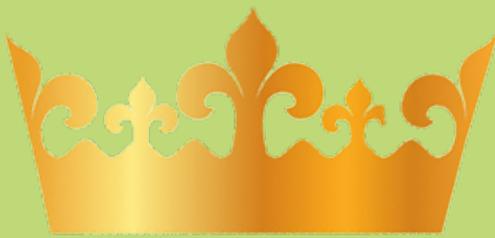


Puis, nous avons collecté des denrées dans un supermarché revélois de 14 h à 18 h.

Un groupe était à l'entrée et donnait aux gens une liste de produits utiles et un autre se tenait à la sortie pour récupérer les dons alimentaires qui seront distribués aux familles en difficulté.



Nous remercions toutes les personnes qui ont déposé quelque chose dans le caddy des dons.



Goûter des rois

Les retraités revélois sont conviés à la Salle Nougaro le jeudi 9 janvier à 14h30 pour le traditionnel goûter des rois.

Au programme : un spectacle, un goûter et un thé dansant.

Gratuit / Sans réservation

Séjour neige



Le service jeunesse de la ville organise un « séjour neige » pour vingt jeunes, de onze à dix-sept ans, à Superbagnères, du 10 au 14 février 2020.

Les jeunes pourront s'initier au ski et seront logés au sein d'un chalet réservé exclusivement pour eux. Ils participeront également à la vie quotidienne par petits groupes avec l'aide de nos animateurs permanents comme la préparation des repas.



CONTACTS

Service jeunesse : 05 62 57 84 79

Rencontre des cuivres en Lauragais

L'Ecole Intercommunale de Musique du Lauragais organise pour la 2^e année consécutive une journée de rencontre musicale destinée aux trompettistes, cornistes, trombonistes et tubistes de tous niveaux.

Un concert gratuit sera donné à l'issue de cette rencontre le dimanche 26 janvier 2020 à 17h, salle Nougaro.



CONTACTS

eimlauragais.blogspot.com



Élections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.
- Le citoyen peut vérifier lui-même qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr



Fanfare de Monaco

Dimanche 5 Avril à 16h
Salle Claude Nougaro

La Lyre Révéloise vous propose un concert exceptionnel avec l'Orchestre des Carabiniers du Prince de Monaco et l'Union Musicale Lauragaise.

Après être venus faire un concert à Revel voilà tout juste 10 ans, ils reviennent dans notre belle région pour notamment lancer une campagne de recrutement.

Entrée 5€ (sans réservation)



Fanny, par la Cie Bodrac & Co

Un Soir en Scène proposera cette pièce d'après le texte de Marcel Pagnol, le 24 avril à 21h dans la Salle Claude Nougaro. Réservations à venir.



musée du bois
de la **marqueterie**
centre d'art

MUB

Le MUB c'est dorénavant la nouvelle appellation du Musée du Bois. Prononcé « meub », c'est l'abréviation de « meuble ». Une nouvelle identité pour épouser la communication de notre temps...



© Benoit Martinel

Après la fermeture annuelle de janvier, la saison 2020 débutera le 8 février avec une exceptionnelle exposition hommage à un grand peintre vivant dans la région Occitanie, Michel Carrade. Né en 1923, cet artiste s'est créé une renommée internationale avec ses « champs de couleurs ». Une rétrospective de son œuvre sur plus de 300 m² vous sera présentée, permettant ainsi au plus grand nombre de découvrir la richesse de sa palette.

Puis, dans l'année, seront présentés le travail de Willy Charp (peinture et sculpture) et d'Alain Mailland (tournage d'art avec le partenariat du Festival Arts Vagabonds en Lauragais). À l'automne, direction le Japon pour une exposition de la collection de kimonos d'Anita Henri.

Et n'oubliez pas le marché éphémère des créateurs au MUB jusqu'au 31 décembre 2019 !

Ouverture exceptionnelle le dimanche 22 décembre

Suivez le MUB sur les réseaux sociaux :

 @museedubois.revel  @mub_musee_du_bois

HORAIRES D'OUVERTURE

Le MUB :
Du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h



Plus d'informations sur le site
www.museedubois.com

Le Réservoir, espace découverte du Canal du Midi et de ses sources

Le Réservoir rouvre à partir du 8 février avec une programmation originale et un tout nouveau spectacle sons et lumières dans la galerie des Robinets. Une plongée au cœur du barrage de Saint-Ferréol. Une fresque aux accents et aux teintes colorées du Canal du Midi. Ce show accompagné des explications des médiateurs du musée sera l'une des animations phares de 2020.

L'espace découverte continue également de se transformer pour être encore plus présent sur le territoire et offrir spectacles, expositions et animations autour du réservoir d'eau de Saint-Ferreol et des sources d'alimentation du Canal du Midi, labellisé Grand Site Occitanie. Rendez-vous toute l'année autour des événements du Réservoir !



© J-L Sarda

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Réservoir
Du mardi au dimanche de 14h à 17h



contact@museecanaldumidi.fr
05 61 80 57 57

*La mairie de Revel
vous souhaite une*

Bonne

Année

2020

**Vœux du conseil
municipal**

Lundi 06 janvier

18h15 - Salle Nougaro